



Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2600980

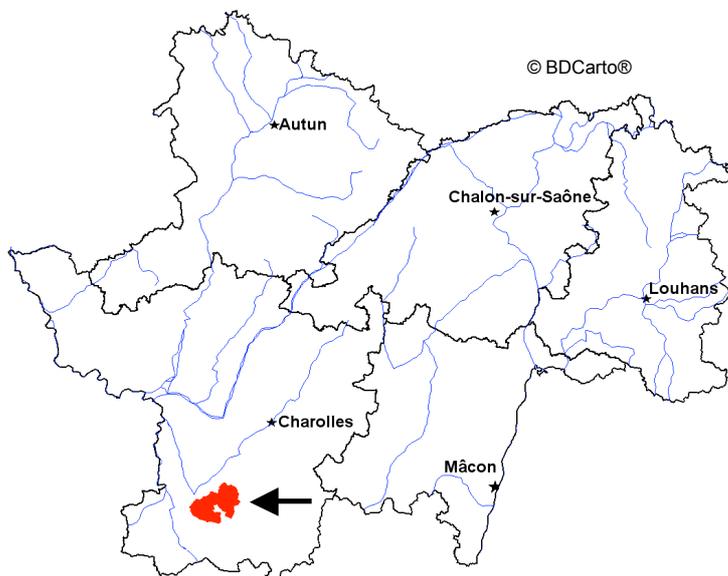
Numéro régional : 25

Département : Saône-et-Loire

Arrondissement : Charolles

Communes : Anzy-le-Duc, Briant, Marcigny, Oyé, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Jonzy, Sainte-Foy, Sarry, Semur-en-Brionnais, Varennes-l'Arconce

Surface : 3518 hectares



Le site Natura 2000 « Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine » est localisé au sud du département de Saône-et-Loire, dans le Pays du Charollais-Brionnais.

Les divers habitats naturels de forêts, de prairies, de landes et de milieux tourbeux, forment un ensemble bocager caractéristique, favorable à de nombreuses espèces animales remarquables.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



Les prairies humides : Implantées dans les fonds de vallées humides et entretenues par le biais d'activités de pâturage, les prairies concourent à la richesse floristique en permettant le développement de nombreuses espèces végétales adaptées aux différents degrés d'humidité.

Bordées de haies, de lisières forestières et de ripisylves et ponctuées d'arbres isolés, elles forment des corridors écologiques indispensables à la dispersion des chauves-souris et des amphibiens et sont favorables à plusieurs espèces d'intérêt européen. Citons la Rosalie des Alpes et le Pique-Prune (ou Barbot), deux insectes extrêmement rares en France, dont les larves se nourrissent de bois en décomposition.



Les milieux tourbeux : Associés aux prairies humides avec lesquelles ils s'intercalent, les milieux tourbeux accueillent une flore spécifique, adaptée à l'engorgement plus ou moins permanent du sol.

Ils présentent un grand intérêt pour bon nombre d'espèces animales, notamment le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté, tous les deux liés aux zones humides pour leur reproduction.



Les forêts : Parmi les forêts aux faciès diversifiés, les plus remarquables sont les forêts inondables ou de bords de cours d'eau à base d'aunes glutineux et de saules.

D'intérêt européen, les boisements alluviaux luttent contre l'érosion en contribuant à fixer les berges et jouent un rôle dans l'épuration des eaux de la nappe phréatique en assimilant les nitrates. Associés aux bois de feuillus de grande superficie, ils constituent un lieu de vie pour la Rosalie des Alpes et le Pique-Prune et contribuent à l'alimentation,

à la reproduction et aux déplacements des chauves-souris et des amphibiens.

Les enjeux sur le site



Les prairies humides, possédant un grand intérêt en matière de biodiversité, apparaissent comme un enjeu majeur. Si l'activité traditionnelle d'élevage charolais qui s'y exerce est garante du maintien des milieux ouverts et des éléments du paysage associés (haies, bosquets...), une intensification des pratiques agricoles leur serait préjudiciable.

⇒ Poursuivre les activités agropastorales menées de façon extensive et maintenir les éléments bocagers.



Les zones tourbeuses, milieux naturels fragiles et en régression, sont en grande partie à l'origine de la proposition du site au Réseau Natura 2000. Au vue de leur richesse écologique et des menaces, à la fois naturelles et anthropiques auxquelles elles sont soumises, elles constituent le principal enjeu de conservation.

❖ Les actions anthropiques tels les drainages ou tout autre aménagement ayant un impact sur le régime hydraulique représentent la principale cause de déclin des

tourbières, en contribuant à leur assèchement et en accélérant la colonisation par les ligneux, notamment les bouleaux.

⇒ Maintenir l'alimentation en eau des milieux tourbeux.

❖ L'abandon des pratiques agropastorales anciennes laisse libre cours au développement de la Molinie et à l'apparition d'arbrisseaux (Callune), provoquant la fermeture progressive du milieu.

⇒ Réaliser si nécessaire des actions d'entretien adaptées.



A l'heure actuelle, les enjeux concernant les boisements alluviaux n'ont pas été définis.